

## Chapitre 13 (Histoire) – Une géopolitique mondiale depuis 1956

Fiche n°1 : La Ve République (depuis 1958) – Les années De Gaulle (1958-1969)

### Comment De Gaulle exerça-t-il la présidence de la Ve République ?

Le 13 mai 1958, les Français vivant à Alger se soulèvent et opèrent un véritable coup d'Etat contre le gouvernement central, à Paris. Ils demandent le retour de De Gaulle au pouvoir, en espérant qu'il maintiendra l'Algérie française (ce qu'il ne fera pas). De Gaulle revient au pouvoir en 1958 et impose une nouvelle **constitution\*** pour fonder la Ve République, où les pouvoirs du président sont renforcés (il est élu au **suffrage universel direct\*** en 1962). Pendant la **présidence gaullienne (1958-1969)**, De Gaulle utilise largement le **référendum\*** pour consulter le peuple. La France revendique son indépendance à l'égard des blocs occidental et soviétique, accorde l'indépendance de l'Algérie en 1962, coopère avec des Etats africains indépendants et favorise la construction européenne.

#### La communication pour De Gaulle

« C'est au peuple lui-même, et non seulement à ses cadres, que je veux être lié par les yeux et les oreilles. Il faut que les Français me voient et m'entendent, que je les entende et les voie. La télévision et les voyages publics m'en donnent la possibilité.

A présent, les téléspectateurs regardent de Gaulle sur l'écran en l'entendant sur les ondes. Pour être fidèle à mon personnage, il faut m'adresser à eux comme si c'était les yeux dans les yeux, sans papier et sans lunettes ».

Charles de Gaulle, *Mémoires d'espoir, le Renouveau*, 1970.

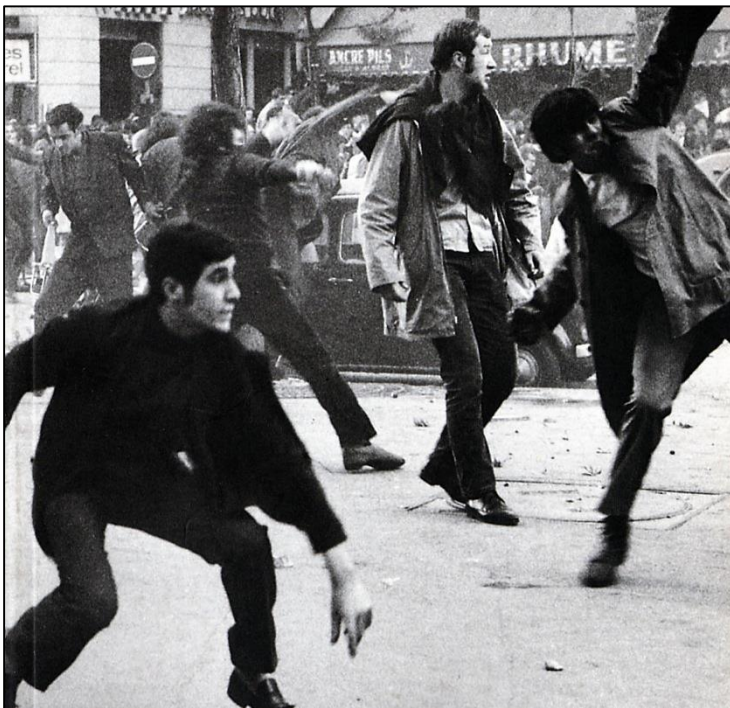
#### Un président omnipotent

« Le président, qui, suivant notre Constitution, est l'homme de la Nation, mis en place par elle-même pour répondre de son destin ; le président, qui choisit le Premier ministre, qui le nomme ainsi que les autres membres du gouvernement.

Le président, qui arrête les décisions prises dans les Conseils, promulgue les lois, négocie et signe les traités, décrète ou non les mesures qui lui sont proposées, est le chef des armées, nomme aux emplois publics.

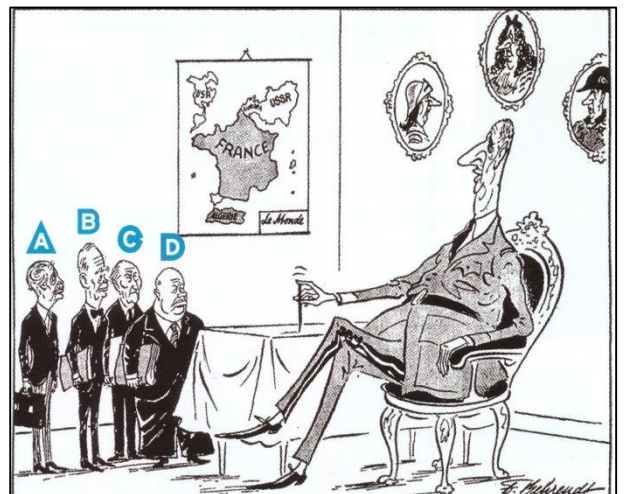
Le président qui, en cas de péril, doit prendre sur lui de faire tout ce qu'il faut ; le président est évidemment seul à détenir et à déléguer l'autorité de l'Etat »

Extrait de la conférence de presse du 31 janvier 1964 de De Gaulle.



#### Mai 1968, la contestation\* étudiante (jeunes contre CRS)

En 1968, une révolte étudiante éclate dans les universités, pour demander davantage de libertés. La crise devient vite massive : des ouvriers et des employés font grève, bloquant le pays. Le président De Gaulle est remis en question. Les grévistes demandent de nouvelles avancées sociales, comme en 1936 (Front populaire). Cette révolte, qui dure deux mois, affaiblit le pouvoir de De Gaulle. En avril 1969, après un référendum où le non l'emporte, De Gaulle démissionne du pouvoir.



#### La vision du monde de De Gaulle (« Ecoutez-moi messieurs »)

Dessin de Fritz Behrendt (vers 1960).

A) Macmillan, premier ministre du Royaume-Uni ; B) Eisenhower, président des Etats-Unis ; C) Adenauer, chancelier de la RFA ; D) Khrouchchev, dirigeant de l'URSS.

Cette caricature témoigne avec humour de la position française à l'époque du général De Gaulle. S'appuyant sur la dissuasion nucléaire et sa personnalité, le premier président de la Ve République avait une politique résolument indépendante.

#### Vocabulaire

**Constitution** : loi générale qui organise un régime politique.

**Contestation** : remise en cause d'un pouvoir.

**Suffrage universel direct** : élection directement par le peuple.

**Référendum** : consultation des citoyens sur un projet de loi. Les citoyens votent en répondant par « oui » ou par « non » à la question posée.